



rêv-olutions

À un an des élections présidentielle et législatives, la commission *Sport* du PCF impulse une dynamique de rencontres, de débats et d'auditions de personnalités pour participer à l'élaboration le programme populaire et partagé du Front de Gauche.

Nos objectifs ? Révolutionner le sport, rassembler tout ceux qui veulent résister à la marchandisation du sport que la droite a provoqué en 10 ans de gouvernement. L'enjeu politique est la réalisation d'un front de résistance pour défendre le droit au sport pour toutes et tous.

Dans la poursuite de logique actuelle, le sport deviendrait d'un côté un loisir lucratif réservé aux populations qui peuvent se le payer, un spectacle pour les autres, et de l'autre un objet d'entretien physique et de contrôle social. Il n'y a là aucune évidence, aucune fatalité, il y a simplement une lutte à mener contre ceux qui provoquent cette situation pour s'enrichir par le sport.

Résister, c'est aussi créer, c'est passer à l'offensive pour réaffirmer le sport comme un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale.

Résister, c'est revendiquer des pratiques sportives qui libèrent l'individu pour de nouvelles inventivités. Le sport est création quand il permet à toutes et tous d'inventer son existence en développant sa liberté.

Résister, c'est exiger les moyens pour assurer la libre association et le bénévolat, c'est garantir la redistribution des richesses produites et la mutualisation des moyens entre les pratiques sportives amateurs et professionnelles.

Pour en finir avec la marchandisation du sport, avec la loi du fric, nous proposons de déclarer le sport « hors marché » et relevant d'une mission de service public. Nous proposons de nous réapproprier des espaces et des droits élémentaires qui appartiennent à la collectivité comme le sport. Dans une période où les révolutions sont au rendez-vous sur toute la planète, dans les pays arabes, en Grèce, en Espagne, la France peut également être au rendez-vous et jouer un rôle à leur hauteur de son histoire.

Georges Snyders nous dit, à l'occasion de ses 94 ans : *« Être communiste, c'est être révolutionnaire : pour que tous les hommes accèdent à une vie au moins décente, ce sont les structures fondamentales des sociétés qui doivent être bouleversées – et seules les révolutions peuvent y parvenir. »*



Nicolas Bonnet

responsable de la commission *Sport* du PCF

MAI-JUIN 2011

DANS CE NUMÉRO

Interview p.2-3
Le rôle de l'État dans l'organisation des APS aujourd'hui ? Marie-George Buffet et Gildas Loirand

Dossier p.4-7
Une dynamique de débats et de rencontres locales sur le sport

Actualité p.8
Football : après l'affaire des quotas à la FFF

Hommage p.9
Jacky Humbert

En mouvement p.10
À la télé, pas de filles hors-jeu !

grand débat public

**mercredi 29 juin
à Lyon**

***Face à la marchandisation
une autre ambition pour l'avenir du football en France***

ENTRETIEN CROISÉ

Marie-George Buffet

députée communiste de la
4^e circonscription de Seine-Saint-Denis
ancienne ministre de la Jeunesse
et des Sports (1997-2002)



QUEL RÔLE POUR L'ÉTAT DANS L'ORGANISATION DES APS AUJOURD'HUI ?

Quelles peuvent être selon vous les spécificités du service public dans le secteur des activités physiques et sportives ?

Marie-George Buffet

La spécificité du service public dans ce domaine s'exprime dans le partage des missions de service public entre l'État et le mouvement sportif. Par « État », j'entends ministère de l'Éducation nationale, avec l'EPS, et le ministère de la Jeunesse et des Sports avec ses responsabilités concernant la législation sur la pratique sportive et le budget du sport.

Gildas Loirand

La France est la seule grande nation européenne à avoir historiquement construit le sport comme un service public. Au début de la Ve République, les responsables politiques, toutes tendances confondues, ont souhaité contrôler les activités sportives fédérales qui représentaient alors une sorte d'éducation physique privée concurrente de celle proposée à l'école publique. Les présidents de fédération n'ont alors eu de cesse de dénoncer « l'étatisation de la jeunesse » et la confiscation de leur « liberté ». En 1962, plus de la moitié ont d'ailleurs déposé un recours en Conseil d'État contre l'imposition de « statuts-type ». En vain. Le service public s'est d'abord incarné dans l'existence de fonctionnaires mis à la disposition des fédérations à compter de 1960 : les Conseillers techniques. Majoritairement issus de l'éducation physique scolaire jusqu'en 1985, il s'agissait en particulier, pour eux, de veiller à ce que la « spécialisation précoce » et « l'esprit de compétition » ne viennent pas compromettre la morale et l'intégrité physique de la jeunesse amateur de sport.

N'existe-t-il pas selon vous certaines contradictions entre les différents objectifs affichés par l'État en la matière ?

MGB. Si. Il y a une contradiction évidente entre d'un côté le discours de la réaffirmation de ce modèle sportif, de la volonté de préserver l'éthique du sport et de l'autre le peu de moyens mis en œuvre pour y contribuer. Par exemple, en terme de moyens budgétaires pour la lutte contre le dopage ou pour mener une grande campagne de prévention contre la violence ou le racisme ou le sexisme dans le sport.

GL. Il est clair que par rapport à la volonté publique de moraliser les sports a succédé une soumission à la raison compétitive et à la raison fédérale. Les idéaux sportifs publics affirmés autour de 1945 (éducation, intégration, santé, fraternité, pratique du plus grand nombre...) se sont ainsi effacés au profit de la promotion du résultat en compétition à tous les niveaux de pratique. Deux exemples : la santé est régulièrement invoquée pour justifier l'investissement public dans le sport. Or, selon une enquête de l'INVS de 2008, le sport est la cause directe de 910 000 admissions annuelles aux urgences avec en moyenne 3,5 jours d'hospitalisation. Autre cas en écho avec l'« affaire des quotas » : un des critères pour l'attribution de subventions CNDS est « l'intégration des populations immigrées ». Pourtant, non seulement celui-ci est peu souvent retenu dans la pratique, comme l'a montré une enquête de 2007, mais les statuts actuels de la FFF disposent qu'une licence ne peut être accordée aux joueurs étrangers, même amateurs de petit niveau, qu'à la condition qu'ils attestent avoir été « présents continuellement

ENTRETIEN CROISÉ



Gildas Loirand

sociologue, maître de conférence en STAPS à l'Université de Nantes, directeur adjoint du Centre Nantais de Sociologie (CENS)

Entre la montée des collectivités territoriales et de l'Union européenne d'une part, du CNOSF et des investisseurs privés de l'autre, quel rôle l'État peut-il jouer dans l'organisation des APS aujourd'hui ?

en France pendant cinq années précédant [leur] demande ».

Comment résumeriez vous l'évolution de l'investissement de l'État dans le sport, en particulier au cours de la période récente ?

MGB. On assiste malheureusement à une sorte de privatisation du ministère des Sports. Pourquoi parler de privatisation ? Le budget des sports est désormais constitué majoritairement par les taxes portant sur les paris en ligne, celles provenant de la Française des jeux ou de la « taxe Buffet » sur les contrats entre les fédérations sportives et les chaînes de télévision. Privatisation aussi car, pour palier ce manque de budget, on va vers la construction par le privé pour les transformer en centres commerciaux sportifs rentables, où le sport tient une place secondaire.

GL. Outre la dimension « économique », l'investissement majeur de l'État a surtout tenu au départ dans une action organisée de contrôle et de moralisation de l'activité fédérale. En témoigne la première grande loi sur le sport de la Ve République, celle relative à la « profession d'éducateur physique ou sportif » de 1963, qui a imposé aux entraîneurs et moniteurs professionnels de se faire avant tout des « éducateurs » de la jeunesse. À compter des années 1970, on a ce faisant assisté à un renoncement progressif des idéaux socio-éducatifs de la part de l'État : on est passé progressivement d'un droit autoritairement imposé aux fédérations dans un « souci de salubrité et de moralité » à un droit qui soutient et protège plutôt les dirigeants fédéraux dans leurs prérogatives.

MGB. Il n'y a pas de montée des collectivités territoriales. Bien sûr, ce sont les deuxièmes financeurs – après les familles – de la pratique sportive. Mais elles vont avoir de moins en moins de moyens pour investir dans les infrastructures sportives et les aides aux clubs du fait de la perte des recettes de taxe professionnelle et du gel des dotations de l'État sur trois ans. Et ce, même si nous avons réussi avec le mouvement sportif à maintenir la compétence générale des communes pour le sport et le co-financement jusqu'en 2015. Quant à l'Union européenne, si elle a reconnu la spécificité sportive, celle-ci sera de fait remise en cause si le sport est de plus en plus aux mains d'investisseurs privés, comme on le voit dans le foot professionnel. Enfin, concernant le CNOSF, on ne peut pas parler de concurrence avec l'État, mais d'un partenariat qui doit se construire avec les moyens publics sur les missions de service public.

GL. En tant que sociologue, je me garderai d'être prescriptif. Cependant, le financement du sport en France reste essentiellement public : les dépenses des ménages, en apparence majoritaires, sont essentiellement absorbées par l'achat de fournitures et d'équipements. Pour leur part, les entreprises privées – télévision comprise –, malgré une augmentation de 88 % entre 2000 et 2007, ne contribuent qu'à hauteur de 3,2 % du total des dépenses. État et collectivité territoriales ont donc encore largement la main en matière de financement et, de ce point de vue, il n'apparaît pas illégitime que la puissance publique puisse continuer à imposer son contrôle sur l'orientation des pratiques qu'elle finance très majoritairement. La morale sportive n'est absolument pas inscrite dans la nature humaine et, sans contrôles publics, des mesures favorables au développement du sport pour tous à tous les âges de la vie peuvent facilement être détournées par ceux qui en bénéficient.

UNE DYNAMIQUE DE DÉBATS ET DE RENCONTRES LOCALES

24 heures de débats en Isère

François Perez

3 rendez-vous ont jalonné 24h d'initiatives du collectif *Sport* du PCF 38 en présence de Nicolas Bonnet, responsable national de la commission *Sport* du PCF

Mardi 19 avril de 16h à 18h30, rencontre avec un groupe de supporters du *Grenoble Foot 38* au siège de la fédération, dans le but de discuter des effets liberticides de la Loi Loppsi 2. Ce rendez-vous avait été sollicité par les supporters au cours d'une distribution de tract du PCF un soir de match au stade des Alpes. Le dialogue fructueux a débouché sur l'échange d'adresses et de numéros de téléphone en vue d'autres initiatives contre la criminalisation des supporters, dont une présence à la fête fédérale de juillet.

De 19h à 21h30, invité par l'office municipal des sports de Fontaine à l'occasion de son assemblée générale, pour un débat sur *Le devenir du sport dans la réforme des collectivités territoriales*, Nicolas Bonnet a su montrer en quoi le sport est un droit, au même titre que la santé, l'éducation, et à ce titre doit être défendu.

Interrogé sur les changements concrets qu'entraînera cette réforme, il a fait remarquer l'absence d'avancées, que ce soit sur les compétences ou sur les moyens nécessaires pour le développement du sport. Son intervention a fustigé les orientations de cette réforme qui met fin au modèle français du sport hérité des conquêtes du Front populaire et de la Libération, fondé sur la vie associative.

Ce gouvernement veut se débarrasser d'un financement public partagé. La suppression des financements croisés entre les régions et les départements à partir de 2015 va limiter les possibilités de construire les piscines, les gymnases indispensables, laissant aux seules



communes ou intercommunalités le soin de s'en préoccuper. Cette loi va supprimer un nombre important d'élus locaux, principaux interlocuteurs des clubs, et les empêcher de faire des choix et les conduisant à livrer le sport à l'initiative privée. Le signal de la privatisation a été donné par la ministre des Sports qui a installé le Medef au sein de l'Assemblée du sport, tandis que les organisations syndicales en sont évincées.

Une intervention applaudie et appréciée, au point que le maire de Fontaine, Yannick Boulard, a pu dire en conclusion, que ce débat « l'avait oxygéné ».

Mercredi 20 avril de 12h à 14h30, lors d'un déjeuner qui réunissait des élus, présidents de clubs, cadres administratifs, militants sportifs, Nicolas Bonnet a ouvert le dialogue et a sollicité les avis des participants sur les évolutions qui marquent les pratiques sportives actuelles en vue de l'élaboration du programme partagé pour les échéances électorales à venir.

Constats et suggestions n'ont pas manqué. La marchandisation du sport avance à grand pas. Les responsables associatifs ont besoin de nouveaux repères pour asseoir leur statut. L'éducation au civisme et à la citoyenneté, la féminisation des cadres, la lutte contre les discriminations, sont là aussi, des enjeux de société.

Ce périple dauphinois, relayé par le quotidien *Le Dauphiné libéré*, a permis de d'enrichir, auprès d'interlocuteurs multiples, le travail fourni par les membres de la commission *Sport* du PCF.





UNE DYNAMIQUE DE DÉBATS ET DE RENCONTRES LOCALES

« Il y a trois hommes en moi : le communiste, le professeur, le musicien »

rencontre avec **Georges Snyders** le 30 avril au siège du PCF

Yvon Adam

À l'occasion de son 94ème anniversaire, Georges Snyders, professeur honoraire à la Sorbonne, a donné une conférence le 30 avril, au siège du PCF en présence de Pierre Laurent et de plus de 200 personnes, dont de nombreuses personnalités universitaires, syndicales et politiques.

Cette rencontre chaleureuse, animée par Nicolas Bonnet et Yvon Adam, a été suivie d'une journée de travail sur les problèmes actuels de la pédagogie, de l'école et du sport.

Il y a « trois hommes en moi : le communiste, le professeur, le musicien », déclarait Georges Snyders en retraçant son parcours : adhérent du PCF depuis 1945, étudiant à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, rescapé d'Auschwitz, professeur à la Sorbonne dès 1968 sur le premier poste créé en France en Sciences de l'Éducation, auteur d'une vingtaine d'ouvrages consacrés à la philosophie, à la musique, à l'éducation et musicien renommé.

Georges Snyders s'est également intéressé aux problèmes posés par l'Éducation physique et le Sport, et c'est pourquoi des centaines d'étudiants et de professeurs d'EPS ont assisté à ses séminaires depuis 1968.

Dans un interview réalisé par Suzanne Forget (*Revue EPS* n°171), il concluait :

« Je pense donc qu'un des aspects les plus féconds de l'Éducation physique d'aujourd'hui, c'est d'avoir dépassé l'apprentis-

sage du mouvement pur et simple... et d'être arrivé à mettre la personnalité des élèves dans un rapport évident avec l'ensemble de l'éducation ».

Il préfaçait, à sa façon, la vision développée par des militants syndicalistes d'EPS qui voient aujourd'hui dans les activités physiques et sportives et artistiques un « précieux laboratoire » de la culture scolaire. (*L'Humanité* 15-12-2010)

Selon Georges Snyders :

« L'Éducation physique d'aujourd'hui, si elle est enseignée par des maîtres bien formés, est très proche des problèmes qui se posent au niveau de la lecture et de l'écriture. L'expression corporelle, le sens de l'espace, l'intériorisation des sensations peuvent s'ouvrir sur l'expression verbale, la poésie et la littérature ! Enfin l'EPS a ce privilège de pouvoir introduire, directement, la « joie à l'école »*.

Mais pour ce pédagogue tout n'est pas réglé. Quels rapports l'éducation physique de tous doit elle entretenir avec le modèle sportif de la haute performance ? Les contraintes imposées aux enfants et adolescents pour parvenir au plus haut niveau sont elles justifiables et compatibles avec la joie d'apprendre ?

Avec ces quelques données, on comprendra pourquoi ce chercheur majeur en sciences de l'éducation est un interlocuteur familier des enseignants de l'éducation physique et du sport.

* Georges Snyders, *J'ai voulu qu'apprendre soit une joie*, éditions Syllepse-FSU 2008, 69 rue des Rigoles 75020 Paris



UNE DYNAMIQUE DE DÉBATS ET DE RENCONTRES LOCALES

rencontre avec... **extraits de l'intervention de Georges Snyders**

« **J'étais de gauche, je suis devenu communiste après mes épreuves d'Auschwitz.** L'expérience du dénuement, véritablement une mise à nu : on m'a ôté mes vêtements, on m'a enlevé mon nom, remplacé par un numéro matricule, tatoué sur l'avant-bras ; on a arraché tout ce qui était cheveux ou poils à tous les endroits de moi-même, y compris les plus secrets. Mon corps n'était plus moi. »

« Après Auschwitz, mon problème a été de reconstruire une joie, qui ne pouvait être qu'une joie nouvelle, et aider les autres à y parvenir. Si je n'y réussissais pas, le camp aurait été une parenthèse simple et atroce dans ma vie, et non pas une épreuve qui pouvait devenir créatrice. »

« **Je me suis inscrit au PCF.** C'est d'avoir connu la faim, le froid, l'injustice, qui m'a obligé de comprendre qu'il n'y a pas de démocratie, de vie heureuse et "bien tempérée", aussi longtemps qu'il y a des exploités et des exploités, des profiteurs et des opprimés. Je ne trouverai un chemin vers l'apaisement qu'en rejoignant ceux qui luttent pour que la terreur de la faim, et du même coup la cause de tant de guerres, puisse être surmontée. C'est au PCF que je me suis inscrit parce que je pense que sont nécessaires des partis structurés, organisés, réunis dans l'internationalisme. »

« **La lutte de classes.** Être communiste, c'est ressentir, presque viscéralement, que notre société ne constitue pas une communauté unie, où les intérêts et la vie de tous s'harmoniseraient ; notre société est en lutte contre elle-même. Je vois le sort de tant de sans-travail, de salariés à peine au niveau de leurs besoins premiers – et à l'échelle mondiale, des pays où une si grande partie de la population est en proie, véritablement, à la faim –, face à ceux qui s'enrichissent, tantôt par les prélèvements "ordinaires" de la plus-value, tantôt à coups de spéculation boursière : il y a réellement opposition entre des classes antagonistes. »

« **La complexité de la lutte des classes.** La lutte des classes, cela ne signifie pas qu'on puisse, qu'on doive mettre d'un côté les bons tout bons, de l'autre les méchants tout méchants. Chez tous, les intérêts se déchirent, les tendan-

ces s'affrontent. Nous ne le savons que trop : des membres des classes opprimées peuvent donner dans les idées de leurs oppresseurs. Il arrive aussi qu'une petite fraction de la classe dominante se détache de celle-ci et se rallie à la classe qui porte en elle l'avenir, "notamment cette partie des idéologues bourgeois qui se sont haussés jusqu'à l'intelligence théorique de l'ensemble du mouvement historique" (Marx, le *Manifeste*). Ainsi s'introduit l'espoir pour un intellectuel bourgeois comme moi, sans vouloir jouer au prolétaire, de participer à la lutte des opprimés : il y faut une composante de volonté et aussi, dit Marx, une composante intellectuelle, toutes deux renouvelées. »

« **Le progrès.** Être communiste, c'est soutenir qu'à travers tant d'atrocités, tant d'échecs, l'humanité vit fondamentalement une marche vers le progrès : l'esclavage a été aboli, les hiérarchies de naissances entre nobles et peuples ont été abolies. Certes, on va m'objecter la terreur atomique, l'état critique de notre planète : les avancées extraordinaires des sciences et des techniques ne sont pas récupérer en supplément de bonheur. »

« En fait, il n'y a là aucune fatalité, mais bien une lutte à mener : ceux sont les classes hégémoniques qui ont confisqué à leur seule avantage ce qui aurait pu, ce qui aurait du être une avancée pour tous. Notre tâche, c'est la transformation du rapport de la technique à l'homme, c'est acquérir la maîtrise de la relation entre la technique et l'Humanité. Mais un tel effort peut-il être entrepris tant que les rapports sociaux demeurent sous la seule emprise du profit ? C'est seulement dans la mesure où la société aura dépassé ce stade qu'elle pourra employer les techniques comme des instruments de libération. »

« **L'enseignant progressiste.** Je veux affirmer que l'école ne parvient à la légitimité que si le jeune la ressent comme un espace-temps de joie présente et non indéfiniment retardé, encore moins comme un monde d'ennui, étranger à ses préoccupations actuelles. Le domaine de l'école, c'est avant tout la culture, et la joie que la culture peut apporter. Le summum de la joie culturelle est atteint dans ce que je ne crains pas d'appeler la joie des chefs-d'œuvre. »

UNE DYNAMIQUE
 DE DÉBATS ET DE RENCONTRES LOCALES

évolution du temps libre et nouvelles pratiques sportives

rencontre du 23 avril à la mairie du 19e arr. de Paris

Sergio Tinti



Cette expérience est née d'une volonté de mettre en relation les différents acteurs du mouvement sportif autour de problématiques locales et nationales.

La diversité des expériences exprimées lors des discussions, les idées et les propositions misent en commun par les participants ont traduit un vrai besoin d'échanger et de se confronter sur les enjeux liés au temps libre et aux nouvelles pratiques sportives.

Après avoir parcouru l'évolution du sens et de l'organisation du temps libre dans la société française à la lumière des conquêtes sociales tout au long du siècle dernier jusqu'à nos jours avec **Marion Fontaine**, historienne, maître de conférences à l'Université d'Avignon, les animateurs sportifs, les responsables politiques, les responsables d'associations et de clubs d'entreprise, les professeurs d'EPS présents ont confronté leur vécu professionnel aux dernières statistiques liées aux pratiques sportives et de loisirs.

Le débat s'est poursuivi après la présentation de deux expériences de pratiques FSGT, notamment le football et l'escalade, par

Yves Renoux, conseiller technique national à la Fédération sportive et gymnique du Travail et à la présentation des principaux axes politiques de la région Île-de-France dans le domaine du sport et des loisirs par **Nicolas Bonnet**, chargé de mission *Sport et loisirs* au Conseil régional d'Île-de-France.

Rôle et formation des animateurs, la place du bénévolat dans le mouvement sportif, les besoins des structures associatives, les contraintes liées aux installations sportives, les relations entre sport pour tous et sport de haut niveau, leur financement, les compétences des collectivités locales dans le domaine du sport ont été les thématiques les plus discutées lors de la rencontre.

Les expériences de terrain des uns, confrontées à celles des autres, ont permis, enfin, une lecture plus claire de la place du sport dans notre société.

De la diversité de ces interventions ressort une forte volonté d'opposition à la conception du « sport business » qui se profile avec la bénédiction de Madame Jouanno, loin des exigences d'épanouissement de la plus grande partie des pratiquants.

Une vraie volonté s'est dégagée à l'issue de cette rencontre : l'envie de participer à la construction d'un nouveau « service public du sport ».



APRÈS L'AFFAIRE DES QUOTAS À LA FFF

un débat serein dans la complexité

Luc Miserey

Les déclarations révélées par la presse sont-elles acceptables ? Au premier et au deuxième degré, elles sont inacceptables. Laurent Blanc, François Blaquart sont-ils racistes ? Une grande majorité de personnes s'accordent à dire que non, je le pense également.

Dans quel contexte s'inscrivent cette réunion et ces déclarations ? Parmi les missions qui incombent à la Direction technique nationale figurent la détection des meilleurs jeunes, leur formation dans les centres dirigés par la FFF elle-même, dans les centres de formation et de pré-formation des clubs professionnels, les sélections nationales, l'évolution du niveau de pratique dans les clubs en général, la formation des éducateurs sportifs...

Le débat portait donc sur les profils d'excellence du footballeur de demain. Comment mieux détecter et mieux former ? Quel rééquilibrage vers davantage d'intelligence dans le jeu, de diversité de savoir-faire et des savoirs être, est-il nécessaire ?

Les stéréotypes caricaturaux et racistes « grand – noir – athlétique ou petit – blanc – intelligent » n'avaient pas leur place dans ce débat. Bien au contraire, les exemples sont multiples de la nécessité de toutes les diversités, de l'enrichissement qu'elles procurent, des résultats qu'elles ont produit et qu'elles produiront encore. C'est là que l'impos-



ture de cette frénésie médiatique est catastrophique. Les journalistes ont initié un débat qui a effacé le nécessaire débat sur la recherche du sens et de l'esprit des évolutions dont le football français a besoin.

Le football est un des lieux où le vivre ensemble dans toutes ses complémentarités est le plus à l'œuvre, permettons-lui d'aller plus loin encore.

Concernant les discriminations, il ne faut rien laisser passer, mais attaquons-nous à la racine, à tous les racismes. Après ce débat, les discriminations et le racisme continuent à se développer dans toute la société et les moyens nécessaires ne sont pas mobilisés

pour l'émancipation humaine sous toutes ses formes. Nous pouvons même nous demander si ce débat n'a pas plus contribué à exacerber plutôt qu'à lutter contre le racisme.

Il est donc très urgent d'impulser des politiques permettant de favoriser la mixité sociale et culturelle dans toute la société, alliant les compétences et les diversités des uns et des autres pour s'enrichir humainement.

Il est nécessaire de révéler toutes les potentialités qui existent, elles se trouvent trop souvent éloignées des réseaux décisionnels. Permet-on à des jeunes issus de quartiers dits sensibles d'accéder vraiment aux grandes écoles et à l'excellence ? La démocratisation de toutes nos institutions est possible, y compris à la FFF, à condition d'une volonté politique audacieuse dans ce domaine et dans tant d'autres. Là sont les véritables défis. Pendant que la manipulation médiatique s'agite et retombe, il y a besoin que des perspectives constructives se concrétisent.

Modifier les institutions pour les démocratiser, c'est également remplacer la cooptation par les compétences. Encore faudra-t-il une fois de plus, veiller à tous les équilibres. La montée en force du football professionnel n'est d'aucune garantie, bien au contraire.

Il y a des forces vives dans le monde amateur, des intelligences maintenues à l'écart. Aux luttes de pouvoirs doivent se substituer l'intérêt commun afin que le football français retrouve les valeurs qui lui ont permis de révéler le meilleur de lui-même.

Des commissions d'enquête, soit, mais plutôt qu'un pseudo débat médiatique, où chacun est amené à dire une chose et son contraire, que chacun s'explique de manière responsable et constructive, que Laurent Blanc et François Blaquart s'expliquent sur la complexité des enjeux auxquels ils sont confrontés et que l'on travaille réellement pour développer l'esprit du jeu, les footballeurs, la qualité des performances ! En bref, un véritable débat public avec les tenants et les aboutissants sur la table. Chiche !

Jacky Humbert

Jacky Humbert est décédé le vendredi 6 mai, sur son vélo, activité qu'il pratiquait régulièrement, avec passion.

Né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il jouait au football à Drancy et s'est rapidement engagé dans son club. Ouvrier du livre, combattant de la cause anti-coloniale, il adhéra au PCF, préfigurant ces militants actifs attentifs

aux faits, soucieux de leur liberté de pensée et d'expression.

En 1976, il commença à la FSGT une activité permanente qu'il n'arrêta que lorsque fût venue l'heure de la retraite. Membre de la commission sportive du PCF, de son secrétariat, pendant de nombreuses années, il intervenait toujours courtoisement, même pour faire entendre des points de vue différents, voire contradictoires.

Il fût l'un des rédacteurs d'un numéro spécial, en 1990, de notre bulletin *Pour le sport*, qui analysait la situation des APS



et formulait les propositions d'une offre de démocratisation des pratiques.

Ses analyses en prise avec le terrain qu'il n'a jamais quitté, son respect des autres lui ont valu une reconnaissance, une estime dans les milieux qu'il a côtoyé, très au-delà de ses familles d'origine, et dont ont attesté les messages reçus par Lydia Martins-Viana, sa

compagne, ainsi que l'assistance très nombreuse à ses obsèques.

Pour Marie George Buffet :

« Nous lui devons tous beaucoup pour la pertinence de ses travaux et nombreuses contributions au sein de la commission Sport du PCF.

Il laisse à chacun d'entre nous le souvenir d'un homme de courage qui est toujours resté fidèle à ses engagements de militant sportif qu'il a assumés avec beaucoup de ténacité et d'esprit de responsabilité. »

Jean-Pierre Favier

**FEMMES SOLIDAIRES
LANCE SA PÉTITION****à la télé, PAS DE FILLES HORS-JEU****conférence de presse le mercredi 8 juin à 11h30**

à la Maison des ensembles, 12e arrondissement de Paris

en présence de :

Sabine Salmon, présidente des *Femmes Solidaires***Marie-George Buffet**, députée de Seine-Saint-Denis**Nicolas Bonnet**, adjoint au maire du 12e arrondissement de Paris

À travers cette campagne intitulée : *Pas de filles hors-jeu !* l'association *Femmes Solidaires* souhaite affirmer que les manifestations sportives féminines doivent être justement représentées à la télévision, c'est-à-dire de façon paritaire avec les manifestations sportives masculines.

La retransmission des événements sportifs est régie par un décret du 24 décembre 2004. Celui-ci énumère les 21 événements d'importance majeure que les téléspecteurs-trices sont en droit de pouvoir regarder à la télévision.

Les événements sportifs féminins y sont largement sous représentés (7 événements sur les 21). La Coupe du Monde de football féminin n'y figure même pas. Or celle-ci existe depuis 1991 et la prochaine se tiendra du 26 juin au 17 juillet 2011 en Allemagne.



Par conséquent, il est demandé au ministre de la Culture et de la Communication de proposer la modification du décret du 24 décembre 2004 afin qu'il intègre dans les événements sportifs d'importance majeure les événements suivants :

**les matchs
de l'équipe de France féminine
de football
inscrits au calendrier de la FIFA**

**le match d'ouverture
les demi-finales et finales
de la Coupe du Monde
de football féminin**

les communistes et le sport

informez-vous, dialoguez,
échangez, prenez connaissance
des analyses et propositions de
la commission *Sport* du PCF

contact

Commission *Sport* du PCF
2 place du Colonel-Fabien 75019 Paris

Nicolas Bonnet

sport@pcf.fr - 01 44 83 85 13

www.pcf.fr